

## AVIS DE COURSE

*Pour les compétitions de grade 5, les avis et les instructions de course type habitable sur le site FFV, seront considérés comme suffisants pour l'application de la règle 25.1.*

**Nom de la compétition : SNV- HIVER-7**

**Grade 5      Date : 03/04/2022**  
**PM : 14 h 40      h = 10,1 m**

**Lieu : St Valery sur Somme**

**Autorité Organisatrice : Sport Nautique Valericain**

[www.sportnautiquevalericain.fr](http://www.sportnautiquevalericain.fr)



### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021-2024*.
- le présent avis de course,
- les instructions de course.

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

**2.1.** La régata est ouverte à tous les bateaux classés Osiris et détenteurs du document H119 à jour.

**2.2.** Les participants doivent être munis de :

- 2.2.1.** Leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- 2.2.2.** Ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- 2.2.3.** Une autorisation parentale pour les mineurs

### 3. DROITS A PAYER

- 3.1.** Les 2 premières régates SNV courues dans l'année sont gratuites.
- 3.2.** Un droit de 80€ est à payer pour le programme des régates de l'année.
- 3.3.** Les adhérents au SNV ont une remise de 50%, ils ne doivent régler qu'un droit de 40€.

### 4. PROGRAMME

- 4.1** Confirmation d'inscription (par email [snvalericain@gmail.com](mailto:snvalericain@gmail.com) ).  
Avec feuille d'engagement du bateau.  
La composition de l'équipage pourra être modifiée lors de l'émargement.  
Faites dès que possible les demandes de licences annuelles ou journalières.

**Jour et date : Vendredi 01/04/2022 avant 20h00.**

- 4.2** Date et heure du briefing avec émargement :

**Dimanche 03/04/2022 à 12h10 Au bateau SNV4.**



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Par email dès la confirmation des inscriptions la veille de la course.

Et disponibles au briefing.

## 6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...

6.2 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

## 7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Fait, le 14/03/2022 à St Valery sur Somme.

Président  
du Sport Nautique Valericain

Michel Bègue

Président  
du comité de course

Michel Bègue

Président  
du Jury

Gérard Cavenel

*Accords et signatures par email à [snvalericain@gmail.com](mailto:snvalericain@gmail.com)*

